

Le 8 septembre 2021

M. Cedric Villani  
Président de l'OPECST  
126 Rue de l'Université  
75355 Paris 07

Monsieur le Président,

Le rapport présenté par l'OPECST sur « *L'énergie nucléaire du futur et les conséquences de l'abandon du projet de réacteur nucléaire de 4<sup>ème</sup> génération ASTRID* » a retenu toute notre attention.

Je remercie MM. Gassilloud et Piednoir d'avoir entrepris ce travail d'analyse et de réflexion sur un sujet particulièrement important, qui exige l'attention du Parlement. En effet, cette décision d'abandon du projet Astrid, prise en catimini, illustre l'absence de vision stratégique à moyen/long termes sur le développement de l'énergie nucléaire, reconnue indispensable dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Le rapport souligne à juste titre que le programme de développement des réacteurs de 4<sup>ème</sup> génération a été décidé par le Parlement, et que seul le Parlement a autorité pour annuler ou modifier ce projet. Les responsables administratifs qui ont pris la décision d'abandon du projet de construction d'un réacteur tel que Astrid dans le délai prévu –sans doute sous la pression de lobbies antinucléaires- ont commis une faute grave dans l'exercice de leurs fonctions, pour laquelle il serait justifié de leur en faire rendre compte publiquement.

Ce coup d'arrêt au programme de R&D sur le nucléaire du futur est très préjudiciable pour la France, pour son indépendance, pour sa crédibilité et pour son rayonnement scientifique et technologique. Je garde à l'esprit les avantages majeurs des réacteurs à neutrons rapides de 4<sup>ème</sup> génération, notamment :

- L'utilisation des stocks d'uranium naturel (U appauvri, U retraitement) dont nous disposons, qui constituent un véritable trésor de guerre représentant potentiellement des milliers d'années de consommation d'électricité.
- La fermeture effective du cycle du combustible, en d'autres termes le développement durable de l'électronucléaire, puisqu'il permet une gestion optimisée des matières énergétiques (fin du gaspillage de la ressource, minimisation des déchets).
- Un progrès très significatif dans la gestion des déchets radioactifs à vie longue puisque seuls les réacteurs à neutrons rapides sont capables de fissionner les transuraniens.

Tous ces avantages, ainsi que la préservation des connaissances scientifiques et technologiques acquises après 60 ans de recherches et de développement industriel dans le domaine des réacteurs rapides refroidis au sodium, imposent que le Parlement se saisisse de ce dossier sur le fond. Il importe qu'une réflexion soit menée pour préciser la stratégie nationale en matière de développement du nucléaire du futur dans le cadre d'une nouvelle loi. L'importance des enjeux stratégiques et industriels justifie que ce chantier soit engagé très rapidement. Soyez assuré que l'ONG PNC-France, que j'ai l'honneur de présider, soutiendra avec force toute initiative qui sera prise en ce sens par l'OPECST.

PNC-France a réuni en son sein un Collège d'Experts (<https://pnc-france.org/college-des-experts/>) dont les compétences sont à la disposition de l'OPECST pour prolonger la réflexion engagée. Pour contribuer à ce travail de prospective et d'analyse stratégique, nous ferons parvenir à MM. Gassilloud et Piednoir nos commentaires sur le rapport publié et nos propositions d'orientation en matière de R&D pour le nucléaire du futur.

Je vous prie d'agréer, M. le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Bernard Accoyer



Président PNC-France

CC : M. Gérard Longuet